

LE PEUPLE



COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER D

Mercredi 29 octobre 1975

BOUTIN & BOULANGER

notaires

Cessionnaires de greffes de:

L. Pelletier, D. Plante, G. Bélanger et J.N. Bernier

78, ave de la Gare
Montmagny
G5V-2S9

248-1115

38-5e avenue
Ville L'Islet
Lundi et Jeudi soir

247-3574

Jean-Pierre Croteau remporte la compétition de 4 par 4

(R.L.) La compétition de véhicules 4 par 4 qui se déroulait dimanche le 26 octobre dernier dans le cadre du Festival de l'Oie Blanche aura joui d'une popularité indiscutable avec quelques 70 véhicules en lice. En effet, les coureurs sont venus de Québec, Drummondville, Montréal, pour s'inscrire à cette compétition qui offrit maintes émotions fortes au public.

C'est sur le terrain de course situé face à l'Auberge des Trois Chemins que se tint cette compétition de 4 par 4.

En tout, on comptait 7 catégories chez les coureurs. Pour les S-S, Yvon Maisonneuve, de St-Jérôme, remporta avec un temps d'une minute, 24 secondes et 5 dixième; Denis Proulx, de Drummondville, se classa second avec un temps de 1.26 minute, alors que Vincent Simard, de Québec, remportait la troisième place en effectuant le parcours en 1.26 minute.

En catégorie S-M, Robin Morissette, de Québec, s'attribua la première place grâce à un temps de 1.21 minute; Jacques Mercier, de Québec également, mit 1.23 minute et 5 dixième de seconde à faire le parcours, se classant second. Le 3e fut Jean-Yves Baril de Victoriaville avec un temps de 1.26.1 minute.

Chez les M-S, le gagnant fut Gilbert Normand de Montmagny, avec un temps de 1.21.1 minute; Noël Bédard de Québec, se classa second en accomplissant le tracé en 1.25.1 minute; la 3e place alla à Martin Busque, de

Beauceville, grâce à un temps de 1.28.2 minute.

On compte deux gagnants en catégorie M-M, soit la 1ère place remportée par Roger Chouinard, de Québec, avec un temps de 1.26 minute, et la 2e place attribuée à Paul Tanguay, de Montréal, qui couvrit le tracé en 1.28 minute.

Pour les L-S, Serge Normandin de Drummondville avec un temps de 1.20.2 minutes remporta la 1ère place; le second fut Serge Longpré, de Québec, grâce à un temps de 1.21.1 minute, et le troisième, avec un temps de 1.28.9 minute fut André Verville de Drummondville.

En catégorie L-M, Jean-Pierre Croteau de Québec, s'attribua la victoire en un temps record de 1.18 minute; le second poste alla à Yvon Turcotte, de Québec, par un temps de 1.25 minute et Guy Cloutier, de Québec également, remporta la 3e place avec un temps de 1.29.8 minute.

Chez les femmes, la gagnante fut Carmen Chouinard de Québec qui remporta grâce à un temps de 1.37 minute; Michèle Lebeault, de Deux-Montagnes, effectua le parcours en 1.50 minute et se classa seconde, alors que la 3e place fut attribuée à Elaine Arcand, de Montmagny pour un temps de 1.59 minute.

Quant aux gagnants de la journée, il s'agit de Jean-Pierre Croteau qui, par un temps de 1.18 minute, décrocha la première place, et de Serge Normandin en 2e position avec un temps de 1.20.2 minute.



Pour vaincre, il faut parfois sacrifier l'esthétique... de toute façon un peu de boue sur une jeep ne fait de mal à personne.



C'est sur cette machine que courait Jean-Pierre Croteau.

L'enquête préliminaire de Lionel Corriveau est fixée au 4 décembre

(R.L.) Lors de sa première comparution en cours mardi le 21 octobre dernier sous la double accusation de conduite avec facultés affaiblies et délit de fuite en rapport avec l'accident survenu le 3 octobre dernier à Montmagny, Lionel Corriveau a choisi d'être jugé par un juge et jurés.

Une assignation à comparaître en cour avait été remise à Corriveau relative-

ment à l'accident dans lequel la jeune Sylvie Pelletier, 17 ans de Montmagny, avait été heurtée, l'impact lui causant de nombreuses blessures graves.

L'enquête préliminaire du comptable magnymontois a été fixée au 4 décembre prochain. Le procureur Me Réjean Boulay représentera la couronne alors que Me Guy Bertrand de Québec, assumera la défense de l'inculpé.



Jacques Gaumond Enr.

VENTE - REPARATION - LOCATION

D'AMEUBLEMENT DE BUREAU

77 Est St-Jean Baptiste Montmagny

248-2454 Res.: 248-2831

SITUE AU CENTRE VILLE

Un nouveau service à Montmagny

Une dactylo électrique - Adler SE 1000

Changez de caractère vous-même

Pour démonstration gratuite consultez nous



ARMOIRES DE CUISINE

FABRICATION SUR MESURE INSTALLATION SUR PLACE SI DESIRÉE

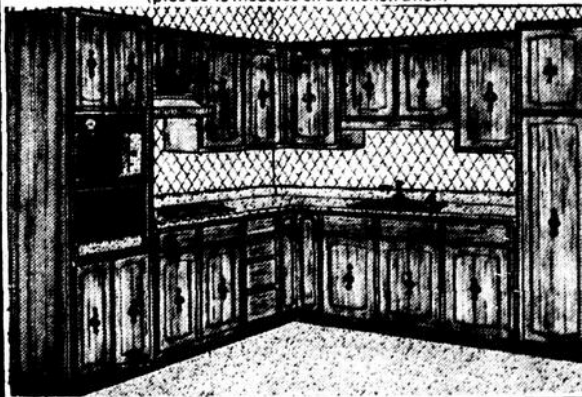
Ne modernisez pas votre cuisine avant de nous avoir consulté. Pourquoi? Parce que nous sommes des spécialistes.

Voyez ce que sera votre cuisine avant d'acheter.

Visitez notre salle de montre:

Nous vous ferons un plan et une estimation gratuitement.

(plus de 15 modèles en démonstration)



Les Cuisines Canadiennes enr.

Roland Mathurin, Prop. 160, 4e rue, Montmagny

Sortie 232, route 20

Armoires de cuisines - vanités
fermes de toit "Kits" de maisons

Même orientation pour la Coopérative forestière Ste-Apolline

(Denise L. Bleney) Les membres de la Coopérative forestière de Ste-Apolline se montrent très satisfaits de l'année qui s'achève. Fière du dynamisme de son conseil d'administration, la coopérative entend poursuivre ses activités dans la même veine pour la prochaine saison.

Plusieurs bûcherons des paroisses avoisinantes non-membres, ont émis le désir d'y adhérer; mais la coopérative ne prévoit pas élargir ses cadres hors du cercle de Ste-Apolline, pour le moment. Par contre elle songe sérieusement à aider tous les groupes de bûcherons de

la région désireux de former leur propre coopérative forestière.

C'est ce qui ressort d'une réunion des membres tenue mardi le 21 octobre dernier à Ste-Apolline.

Entre autre, le système coopératif de ce groupement forestier à Ste-Apolline prévoit prendre de l'expansion graduellement en organisant des sessions d'étude sur la "coopération" et la "forêt" pour ses membres et les intéressés. Pour l'évolution du programme coopératif, chacun est d'avis qu'il faut être à la fine pointe de l'information en ce domaine. D'ailleurs la Coopérative

forestière de Ste-Apolline à l'intention d'intensifier son système d'entraide en organisant un magasin d'outillage pour les bûcherons. Présentement les travaux de construction de leur local situé sur la rue Principale, s'achèvent. Inutile d'ajouter que la coopérative s'organise lentement mais sûrement.

Dans le cadre de la saison 1975-76, cette dernière envisage négocier avec Rexfor une partie des quelques 50,000 cunits de bois de la forêt domaniale des Appalaches qui devront être récupérés en travaux sylvicoles le printemps prochain.



L'OIE BLANCHE DANS LES ECOLES.— Pan-Pan, sympathique mascotte du Festival de l'Oie Blanche, n'a pas oublié les enfants en ces jours de festivités. C'est ainsi que l'Oie Blanche et ses compagnons directeurs visitaient la semaine dernière les écoles élémentaires de Montmagny. C'est vendredi dernier au pavillon St-Nicolas que fut prise cette photo de Pan-Pan remettant un souvenir au principal de l'Ecole Institutionnelle St-Mathieu, M. Michel Caron, en compagnie de la principale adjointe, Mme Edwige Blais, les enseignants et des enfants du pavillon St-Nicolas. [R.L.—PEUPLE—COURRIER]

Montmagny se souviendra le 9 novembre

Le Jour du Souvenir sera célébré à Montmagny dimanche le 9 novembre prochain pour rappeler le sacrifice de ceux qui ont laissé leur vie sur le champs de bataille lors des derniers conflits mondiaux. Voici le programme de la journée:

Messe militaire à 11.10 hres, suivie de la déposition des couronnes et d'une cérémonie au Cénotaphe.

A 13. & hres réception au

local de la Légion Royale Canadienne en l'honneur des dignitaires et la fête se terminera par une Veillée d'Armes où tous les anciens camarades évoqueront de vieux souvenirs.

Nous aurons le concours de la Musique du Royal 22e Régiment sous la direction du Major J.F. Pierret, la 59e Batterie de campagne de l'Artillerie Royale Canadienne sous le commandement du Major Pierre Gonthier et

le Corps de Cadets de Montmagny no. 2591 sous les ordres du Capitaine Léopold Anttil.

Invitation à tous les anciens combattants de la région de venir participer à cette "Fête Mémorable" vous êtes autorisés à porter vos médailles et décorations à cette occasion.

Cléophas Guay Président
La Légion Royale Canadienne L.S.E.B.
Filiale Bernatchez
No. 150, Montmagny, Qué.

NOTAIRES

Gingras & Ouellet

116 Ave de la Gare
Montmagny 248-6965

206 Rte 132 L'Islet-sur-Mer
247-3507
Lundi et jeudi 19h à 22h



Jean Boucher

Représentant du Club Automobile
Assurance Automobile
Assurance Générale

230 avenue Ste-Anne,
Montmagny

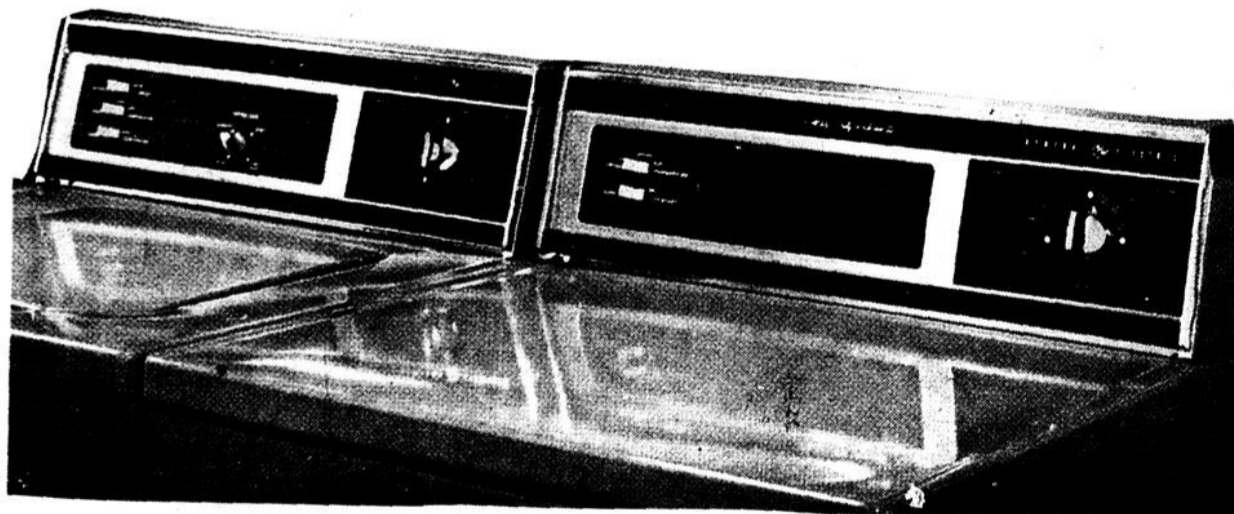
Tél.: 248-0787



"Mieux Vivre"

Les jumeaux Contessa CGE sont conçus avec autant

de luxe que les appareils plus perfectionnés...

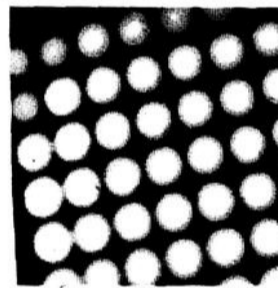


LAVEUSE CONTESSA W830

- Choix de 2 combinaisons de vitesses de lavage-essorage et de 6 combinaisons de températures de l'eau de lavage-rinçage
- Cycle "trempage activé"
- Commande du niveau de l'eau à 4 réglages
- Choix de cycles "normal", "pressage permanent - tricot en polyester" et "délicat"
- Doseur d'agent de blanchiment
- Système de lavage "Filter-Flo Hydropower"
- Grande cuve d'une capacité de 18lb
- Panneau des commandes simili-teck
- Commande de minuterie avec sections de couleurs différentes
- Graphiques faciles à lire
- Modèle W835, avec système récupérateur d'eau de lessive.

SECHOIR CONTESSA ASSORTI D830

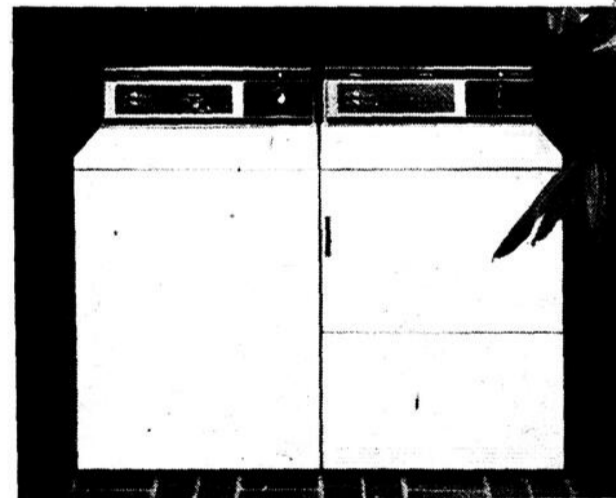
- Commande "séchage automatique"
- Choix de l'intensité de la chaleur par commande à bascule
- Choix de cycles: "normal automatique", "pressage permanent - tricot en polyester automatique", "minuté" et "duvetage"
- Avertisseur de fin de cycle
- Grande ouverture facilitant le chargement
- Support à séchage
- Filtre à charpie installé à l'avant
- Eclairage automatique dans le tambour.



Lampe à l'ozone.
Elle laisse une senteur de fraîcheur à vos vêtements.



Support à séchage
Pour les petits articles à faire sécher sans culbutage.



LAVEUSE CONTESSA W810

- Une seule vitesse et choix de 6 combinaisons de températures de l'eau de lavage-rinçage
- Choix de cycles: "normal", "pressage permanent-tricot en polyester", "délicat" et "trempage activé"
- Doseur d'agent de blanchiment
- Plus les autres caractéristiques du modèle W830.

SECHOIR CONTESSA ASSORTI D810

- Commande "séchage minuté"
- Choix de l'intensité de la chaleur par commande à bascule
- Choix de cycles: "normal", "pressage permanent-tricot en polyester", "délicat" et "duvetage"

RENE SAMSON INC.

81 ouest, St-Jean-Baptiste,
Montmagny

248-0210

L'U.P.A. demande aux producteurs d'oeufs de se conformer au contingentement

(J.P.O.) Face aux problèmes que connaissent actuellement les producteurs d'oeufs québécois à l'intérieur de leur propre organisation, l'U.P.A. de la Côte-du-Sud demande aux producteurs de la région de se conformer aux cotas fixés par l'Office canadien.

On sait qu'une entente réglementant la mise en marché des oeufs est inter-

venue cet été entre le gouvernement canadien et les représentants des producteurs. A la demande de ces derniers, le gouvernement a accepté de contrôler les importations d'oeufs, mais, en revanche, a demandé aux producteurs canadiens de réduire leur production de 10L étant donné la surproduction déjà existante. Avec l'accord des représen-

tants des producteurs, le gouvernement a imposé une pénalité de .60 pour chaque douzaine d'oeufs surproduite afin de faire respecter le contingentement.

Or, certains producteurs ne veulent pas respecter l'entente intervenue et continuent à surproduire. Selon l'U.P.A. de la Côte-du-Sud, cette façon d'agir pénalise les producteurs qui respec-

tent les cotas, met en danger l'organisation syndicale des oeufs et risque même de décourager d'autres producteurs qui voudraient tenter une expérience semblable

dans un autre secteur de production que celui des oeufs.

Appuyant l'action de la Fédération des producteurs d'oeufs de Consommation du

Québec (FEDCO) à ce sujet, l'U.P.A. de la Côte-du-Sud demande aux quelques producteurs dissidents de respecter les cotas fixés en vue du bien-être de l'ensemble de la population agricole.

La Corporation des médecins a raison d'un guérisseur naturel de St-Vallier

par Réjean Lachance

Au terme d'un procès que l'on peut qualifier d'original et qui se déroula lundi le 20 octobre dernier au Palais de Justice de Montmagny, le juge Jean-Paul Bérubé, de la Cour des Sessions de la Paix, a donné raison à la Corporation Professionnelle des Médecins du Québec en condamnant Jean Cadrin, de St-Vallier, soi-disant docteur en médecine naturelle générale et en psycho-somatique.

Autrement dit, il s'agissait d'un cas de poursuite vis-à-vis ce qu'il est convenu d'appeler un "guérisseur", un charlatan.

M. Réal Garant, de Montmagny, représentait la C.P.M.Q., alors Jean Cadrin assurait lui-même sa défense en la circonstance.

Cette affaire comportait trois chefs d'accusation. Jean Cadrin était effectivement accusé par la Corporation des Médecins d'exercice illégale de la médecine sur une personne sans être médecin ou détenteur d'un permis ou inscrit à la C.P.M.Q. le ou vers le 3 juin; accusé aussi d'avoir utilisé, dans sa carte d'affaire, un titre pouvant laisser croire qu'il était autorisé à exercer la médecine le ou vers le 3 juin; accusé finalement d'avoir utilisé, dans le journal "Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud" un titre pouvant laisser croire qu'il était autorisé à exercer la médecine, et ce le ou vers le 2 juillet.

Pour faire la preuve, Me Réal Garant usa des rapports de deux enquêteurs, MM. Benoît Robitaille et François Jutras, ce dernier jouant le rôle de patient lorsqu'il se fit traiter par Jean Cadrin.

Cette séance médicale mérite d'être mentionnée. Utilisant un faux nom, François Jutras se rendit après rendez-

vous chez Cadrin, prétextant certaines maladies. Après un court entretien avec ce qu'il croyait être un patient, Cadrin contacta par téléphone une personne de 17 ans, naine et bossue, (probablement parente avec Cadrin mais dont il nous faut taire le nom vu son état de mineure) qui lui servait de "medium" pour établir son diagnostic. La jeune fille ne tarda pas à arriver au bureau de Cadrin à St-Vallier. Cadrin la fit s'étendre sur une des tables meublant son bureau et, après avoir expliqué au patient le rôle de médium de la jeune fille, fit entrer cette dernière en transe. Alors qu'elle était dans cet état, Cadrin dit au patient de prendre la main de la jeune fille et demande à celle-ci de jeter, au nom de Notre-Père possesseur de la planète, ses rayons cosmiques sur le patient afin d'établir un diagnostic. La jeune fille obtempéra et, après un examen du corps de Jutras par les "rayons cosmiques" d'une durée de vingt minutes, confirma l'état de santé du patient et donna son diagnostic. A noter que durant la transe de la jeune fille, Cadrin s'informait de l'état d'autres patients qu'il avait traité auparavant, ce à quoi le médium répondait par un "bulletin de santé" des plus rassurants.

Cadrin réveilla finalement la jeune fille, lui remit une pièce de monnaie et la renvoya. Puis, s'adressant à l'enquêteur-patient François Jutras, il se mit à raconter des cas de guérisons opérées par lui. Cadrin fit étendre Jutras sur une table et, après une séance de massage, lui remit certains médicaments pour un montant de \$12.75. A noter cependant qu'il ne demanda rien pour le traitement lui-même. Cependant,

au bas de la facture qu'il rédigeait à l'intention de Jutras, il inscrivit les initiales M.D., s'arrogeant par le fait même un titre qui n'était pas sien.

Au procès, Cadrin pas plus que son médium ne nièrent les charges déposées contre "le docteur en médecine naturelle". Cadrin déclara que même condamné, il avait une mission à remplir et qu'il poursuivrait sa tâche.

En même temps qu'il le condamnait à \$200. d'amende par chef d'accusation (soit un total de \$600.) le juge Jean-Paul Bérubé disait à Cadrin que lui-seul se repentirait d'une poursuite de ses activités médicales.

GOLDEN EAGLE

St-Jean Port-Joli

Le champion des bas prix dans la région, GOLDEN EAGLE de

St-Jean Port-Joli, ouvert de 7 heures le matin à 10 heures

le soir et jusqu'à minuit le samedi, demeure toujours champion.

En voici des preuves: huile à moteur à **.99** la pinte.

Anti-freeze à **6.75** le gallon.

Au point de vue essence les plus bas prix. Visitez aujourd'hui

même le champion des bas prix dans la région GOLDEN EAGLE

de St-Jean Port-Joli et soyez prêts pour affronter les jours

froids. Faites vos provisions, les prix sont meilleurs

si achats effectués en grosse quantité.

LE NOUVEAU SYMBOLE DE LA PHARMACIE QUEBÉCOISE



Alain Boulay

PHARMACIEN



87,
7^e Rue,
Ville
de L'Islet

247-3978

247-3979

Médicaments = Poisons. Utilisez-les avec prudence.

JEANS

YALE Lois

Wrangler

Couillard

231, Ave de la Gare, Montmagny

TEL.: 248-1731

Elections des officiers au CLSC de St-Pamphile

Par A. Flamand
Lors de la réunion régulière du conseil d'administration du Centre local de services communautaires il a été question de nominations et d'élections des officiers.
M. Conrad Bois et Albert St-Amant tous deux de

ST-Pamphile furent nommés par le Lieutenant Gouverneur en Conseil, représentant les groupes sociaux économiques. René Fortin animateur au CLSC et Mlle Lise Ouellet secrétaire représenteront le personnel clinique et non clinique.

La corporation a procédé à la nomination de cinq membres représentant les usagers jusqu'au mois de juin prochain qui ont été choisis parmi les autres membres de la corporation.
La démission du président Raymond Coulombe a été

acceptée à l'unanimité, dans sa lettre de démission M. COulombe précise que son objectif étant atteint dans ce domaine et comme il lui reste beaucoup de travail à réaliser par ailleurs il a demandé de bien vouloir le relever de ses fonctions de membre du conseil d'administration et de président de la Corporation du CLSC de ST-Pamphile. M. Denis Blanchet fut élu président
M. Claude Chassé vice-président, M. Elisée Vaillancourt Secrétaire



M. Denis Blanchet élu président de la corporation du C.L.S.C. de St-Pamphile.

Mme Nicole Jean démissionne comme présidente du Centre des Mains d'Art de L'Islet-Sud

Lors de l'assemblée générale annuelle qui avait lieu jeudi le 16 octobre dernier, Mme Jean donna sa démission pour cause de santé. Nous remercions Mme Jean pour son initiative et son dévouement envers cette association dont elle est la fondatrice. Mme Mona Blier, vice-présidente comblera le poste jusqu'aux prochaines élections.

Le conseil exécutif présenta le bilan de l'année écoulée et donna son effectif pour l'année 75-76. Les grands projets sont d'organiser des expositions à l'extérieur et de participer à différents festivals qui oeuvrent dans la province. Cette réunion a permis à nos artisans d'exprimer leurs points de vue et leurs suggestions sur le développement de l'arti-

sanat.
Il faut souligner que le grand public est invité à visiter notre comptoir de vente situé sur la rue principale à Ste-Perpétue, qui sera ouvert toutes les fins de semaine, aux mêmes heures que les commerces de la région.

On peut y trouver: tricot, tissage, travail de bois, poupées décoratives, macramé, arrangements de fleurs séchées et peinturées.

Pour les intéressés à connaître les responsables de chaque paroisse, voici la liste:

St-Adalbert: Mmes Omer Bélanger, Colombe Gauvin; Ste-Félicité: Mme Pierrette St-Pierre, Raymonde Morneau; St-Marcel: Mme Jeanne Pelletier, Armand G. Pelletier; St-Omer: Mme Lucie Jean, Mlle Irène Poitras; St-Pamphile: Mme Délia Gauvin, Jeanne Desjardins; Ste-Perpétue: Mme Dolores Avoine, Germaine Avoine, Paul-René Chouinard; Tourville, Mme Mona Blier, Mariette Flamand, Florine Noël.

Elections chez les Fermières de Tourville

(A. Flamand)— Lors de l'assemblée mensuelle d'octobre, les fermières de Tourville formaient leur exécutif pour l'année 75-76.

Mme J.-Paul Harvey fut élue présidente, Mme Léo Fortin fut élue à l'unanimité au poste de bibliothécaire,

Mme Jos. Blier, réélue au poste de 1ère conseillère. Les autres membres du conseil demeurent Mme Calixte Fournier, vice-présidente, Mme Ls. Georges Caron, secrétaire, Mme Jos. N. Pelletier et Raynald Ran-court, conseillères.

JEAN-GUY CHENARD

St-Rock-des-Aulnaies

Spécialiste en matériaux de construction

FORMICA **\$15.95** la feuille 4'X8'

EXCEL SHETING (1 côté) **\$2.90** la feuille 4'X8'

TOILETTE EASTERN **\$42.00**

La Datsun 710 vous épatera dès lors que vous accélérerez pour la première fois...

Assurément...

La Datsun 710 que vous conduirez chez votre concessionnaire Datsun Québec vous épatera par sa performance, mais elle vous fera succomber par sa beauté plastique. Une sedan à 2 ou 4 portières, à vous de décider. Dans un cas comme dans l'autre, vous conduirez une voiture qui est faite pour vous rendre heureux. C'est ce que nous appelons le bonheur au volant.

À CHACUN SA DATSUN!



JACQUES MORNEAU AUTOMOBILES INC.

St-Jean Port-Joli Co. L'Islet, Québec Tél.: 598-3221

La Pocatière et les environs disposent maintenant de soins à domicile

(J.P.O.) Suite à une initiative du Département de Santé Communautaire de Montmagny et à une entente avec le bureau médical de La Pocatière, les municipalités

d'un nouveau service médical à savoir les soins à domicile.

Ce service est en opération depuis la mi-septembre dans ces localités. Les soins à domicile s'adressent généralement aux malades ne pouvant se déplacer pour recevoir des soins. Ainsi, les malades chroniques et les

personnes âgées forment habituellement la majorité de la clientèle de ce service.

Un malade ne peut toutefois recevoir de soins à domicile sans passer par son médecin traitant. C'est sur

recommandation de ce dernier qu'un patient peut recevoir les soins d'un infirmière qui se rendra à sa demeure.

Selon le directeur du département de santé com-

munautaire, M. Arthur Richard, le nouveau service a connu un démarrage assez lent en raison de la difficulté d'adaptation du personnel qui est affecté. Présente-

ment, une dizaine de personnes bénéficient de soins à domicile et selon M. Richard, ce nombre devrait augmenter dans les mois qui vont suivre.

de La Pocatière, Rivière-Ouelle, St-Onésime, ST-Pacôme et St-Gabriel peuvent maintenant bénéficier



ON A BIEN DECOLLE A ST-ROCH DES AULNAIES. — En septembre dernier, lors de la journée d'accueil, les élèves de l'École Centrale ont eu la joie de dîner ensemble. Au cours de l'après-midi, on partagea ses talents [chants, pièces, danses, présentation de souvenirs de vacances, de montages audiovisuels]. On visita les classes des amis, on participa à des jeux de société. En soirée, l'expérience d'amitié se continua avec l'assemblée générale des parents. Le directeur, les professeurs et les élèves du second cycle y étaient présents. Grâce au dynamisme de chacun la soirée fut un succès.

Souscription pour l'aréna de St-Pascal

Saint-Pascal est maintenant doté d'une Aréna des plus modernes. C'est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts constants.

Les autorités de la Ville, un comité de l'Aréna, le Service des Loisirs nous donnent un service souhaité depuis longtemps. Il reste à chacun de nous, dans la mesure où nous le pouvons, de faire notre part. Plusieurs moyens pour ce faire seront mis à notre disposition. Par exemple, un comité de souscription pour l'Aréna de Saint-Pascal demande à chacun de nous une franche collaboration.

Le patron d'honneur de cette souscription est la Chambre de Commerce de Saint-Pascal. Monsieur Victor Normand, président de la Chambre de Commerce et Monsieur Ernest Ouellet, maire de Ville Saint-Pascal

sont les animateurs de la souscription; Monsieur Arthur Bouchard se charge de l'organisation technique.

Comme pour l'Industrie P.E. Boucher (La Tannerie), c'est toute une population qui se lève et vient prêter main forte à ce comité de coordination.

Nous avons clamé pendant des années "L'Aréna nous l'aurons", aujourd'hui nous proclamons "L'Aréna nous l'avons". C'est toute une armée qui viendra frapper à notre porte au début de novembre. Accueillons avec amabilité ces apôtres, ces bénévoles; la façon de donner importe beaucoup plus que le don que nous pourrions faire.

Ensemble, nous contribuerons à bâtir l'Aréna et notre Ville.

Clément Lessard
Publiciste

LA BRASSERIE
LABATT LTÉE



PIERRE ARSENAULT

La direction de La Brasserie Labatt Limitée annonce la nomination de monsieur Pierre Arsenault au poste de gérant régional des ventes pour la région est du Québec. Monsieur Arsenault est à l'emploi de la brasserie depuis 1967 et a occupé divers postes au sein du département du marketing. Le bureau de monsieur Arsenault sera situé à Québec.

LA BRASSERIE
LABATT LTÉE



BERNARD MALO

La direction de La Brasserie Labatt Limitée annonce la nomination de monsieur Bernard Malo au poste de gérant général des opérations pour la ville de Québec. Monsieur Malo s'est joint à la brasserie en 1958 et a occupé divers postes au sein du marketing; avant sa récente nomination, il était directeur de la publicité pour la province de Québec.

ATELIER DE DECAPAGE & FINITION

Maintenant ouvert à St-Jean-Port-Joli

Voici ce qui s'offre à vous:

- remettre vos meubles au bois naturel
- finition & réparation fait par des professionnels
- livraison dans un rayon de 50 milles avec une assurance durant le transport
- tout genre de finition
- expérience de 10 ans



Pour nous rejoindre, le numéro à composer: **598-3606**
(de 9hres. A.M. à 5 hres. P.M., du lundi au vendredi)

Aussi, pour objet non transportable,
nos spécialistes pourront le faire à domicile!

Gaétan Gagnon, prop.

GMC 69

équipé avec
boîte à gravier.

AUBAINE

**Chevrolet
1972**

10 roues
moteur 427
très propre

PAVILLON

PONTIAC BUICK LTEE

La Pocatière - Kam.

**Chevrolet
1972**

Diesel 10 roues
moteur 238
essieu arrière
44,00
parfait ordre

Aussi
grand choix
d'autos et
camions
modèles
1976

CHRONIQUE DE PHILATELIE

La grande exposition philatélique

Arphila 75 à Paris, France

Pour un collectionneur avoir l'avantage de voir une exposition internationale c'est inoubliable. Elle a eu lieu à Paris, du 6 au 16 juin dernier au Grand Palais, Galeries Nationales. En me référant à la plaque commémorative, ce majestueux Palais a été inauguré le 4 mai 1900 par Emile Loubet, président de la République Française, bâtiment civil sur la direction du secrétariat d'Etat de la Culture. A l'extérieur de l'entrée principale étaient déployés les drapeaux nationaux des 114 pays participants. Les renseignements que j'ai eus sont que le centre de la Coupole Centrale atteint la hauteur des tours de Notre Dame de Paris. A l'intérieur de ce Palais, le soleil traversant les vitreaux et se miroitant sur des centaines de cubes de miroirs donnaient un splendeur grandiose. Pelouses, fleurs, jets d'eau rien ne manquait pour éblouir les visiteurs. Dans les allées à perte de vue étaient installés des stands des pays participants, donnant les renseignements désirés en différentes langues, sur chacune des émissions de timbres de leur pays. De chaque côté des allées, des milliers de cadres de métal, montraient des collections complètes appartenant spécialement à la reine Elizabeth d'Angleterre, le Prince Rainier de Monaco, la collection complète du Vatican, de la France, du Canada, etc.

Le Canada était très bien représenté dans un stand bien aménagé et d'un accueil hors pair où on vendait les enveloppes de premier jour d'émission des Jeux Olympiques 76 avec le sceau officiel Arphila 75. Ces enveloppes auront une valeur très appréciable. Dans une autre section de ce Palais, le public pouvait se reposer près de superbes jets d'eau, à l'abri des ardents rayons du soleil et dans de confortables fauteuils de style futuriste permettant par des appareils de télévision à circuit fermé de voir l'évolution artistique de l'art du timbre poste. Aux étages supérieurs dans de vastes galeries on pouvait admirer l'évolution du timbre, du système des postes proprement dit démontrant les costumes des postiers à différentes époques. En un mot de tout sur le timbre. Pour la première fois, bien des philatélistes ont pu voir le fonctionnement d'une presse rotative électronique imprimant les timbres à l'effigie Arphila 75; j'ai pu en obtenir une très bonne quantité de feuilles par planche numérotée.

Le clou de cette exposition est la feuille souvenir de la France à l'effigie des 4 timbres de 2, 3, 4 et 6 francs avec le sceau Exposition philatélique Internationale Arphila 75 Paris ainsi que la médaille de bronze numérotée nombre limité. Cette feuille souvenir et la médaille de bronze après l'Exposition ces deux items ne sont plus sur le marché et ils prendront une grande valeur.

Notre club Philatélique a repris ses activités donc pour la section juvénile la première réunion a eu lieu dimanche le 26 octobre à 1 h et 30 et pour la section adulte mardi le 28 octobre à 7 heures. Tous les collectionneurs sont les bienvenus et nous essaierons encore cette année de faire une réussite de nos activités. Robert Proulx, responsable Tél.: 248-2362

1715 élèves au primaire à St-Paul et Montmagny

(R.L.) L'année scolaire 1975-76 verra quelque 1715 élèves fréquenter les écoles élémentaires de St-Paul et Montmagny. En effet, cette année, c'est un nombre de 1489 élèves qui

fréquentent les écoles institutionnelles et physique de Montmagny, soit 137 de moins qu'en 1974-75. De ce nombre, 159 iront à la maternelle et 12 en pré-maternelle. Pour leur dispenser le savoir

il y aura 60.5 professeurs comparativement à 62 en 1974-75. A l'école institutionnelle St-Paul, école ayant un pavillon à St-Paul et un second à St-Philémon, 226 élèves sont

inscrits aux cours alors qu'en 1974-75, le nombre était de 318-13 professeurs (contre 14 l'an dernier) y enseigneront; 22 élèves fréquentent la maternelle comparativement à 18 l'an dernier.

Recrutement chez les Marionnettes

Les Marionnettes de Montmagny sont encore à la recherche de jeunes filles âgées de 9 à 17 ans désireuses de faire partie du corps de tambours et clairons Les Marionnettes de Montmagny. C'est une excellente occasion pour celles qui aiment voyager de rencontrer des jeunes de leur âge, d'avoir une formation musicale enfin de vivre une vraie vie d'équipe. Si vous aviez l'occasion de rencontrer les anciennes qui ont fait partie

du corps vous vous rendriez compte comme elles ont aimé leur séjour chez les Marionnettes et comme elles y reviennent souvent pour aider à l'entraînement du groupe. Nous vous assurons que vous vivrez des expériences inoubliables au sein d'un groupe de plus en plus dynamique et qui va de l'avant. Après les champion-

nats que le corps vient de remporter nous avons besoin d'une bonne relève pour aller défendre l'an prochain les honneurs gagnés. Venez nous rencontrer tous les soirs de pratiques soit le mercredi de 7 hrs à 9 hrs, le vendredi de 7hrs à 10 hrs et le samedi de 9 hrs à midi à l'Ecole Beaubien située à 95 rue de l'Anse à

Montmagny. Cette invitation ne s'adresse pas seulement aux jeunes filles de Montmagny mais aussi à celles des paroisses environnantes. Ne vous laissez pas influencer et venez constater vous-même tout ce que vous pouvez nous apporter, car chaque membre a son importance dans le corps. François Proulx, pub.

Mme Hélène Couture présidente

des Fermières de Ste-Apolline

Mme Hélène Couture a été élue présidente du Cercle des Fermières de Ste-Apolline lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme qui s'est tenue le 8 octobre dernier.

Les autres membres de l'actuel bureau de direction sont Mme Marie-Elise Noël, vice-présidente, Mme Cécile Couture, secrétaire, ainsi que les directrices Mmes

Jeannette Lapointe, Jeannine Boulet, Florence Couture et Germaine Bernier.

Les principaux points à l'ordre du jour de la réunion était la préparation de la Fête de Noël pour les enfants du village et une première ébauche du programme des activités de l'année. Rappelons que le Cercle des Fermières de Ste-Apolline comprend quelque 50 membres.

PET SHOP

Fourniture pour chiens - chats - poissons - etc.

Spécialité : les produits «UNIVERSAL»

Gammacolor

Marsol Fortas, Prop.

119 St-Jean Baptiste Est, Montmagny.

248-3743

LES BATISSSES D'ACIER

HERCULE

"A ECOULER"

AVANT L'HIVER

MATERIEL EN STOCK

A QUI LA CHANGE ?

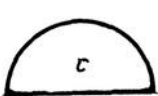
Equipe d'erection

LIVRAISON dans la même semaine

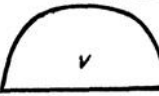
EXPERIMENTEE SUR DEMANDE

PRIX DEFIAINT TOUTE CONCURRENCE!

AVONS aussi ACIER DE PREMIERE QUALITE LEGEREMENT DEFRAICHI
"DISPONIBLE A DES PRIX TRES AVANTAGEUX"




C




V

LARGEUR DE 12' à 125'



P



D

LA DIFFERENCE

C'EST "HERCULE"

Pour informations supplémentaires

APPELS A FRAIS

LES BATISSSES D'ACIER HERCULE
STE MARIE
QUEBEC GUS 2YO

VIRES

418-387-2956 ou 246-5891

Yvan Caron, vendeur



"RIVERA"

grandeur 25' x 46'

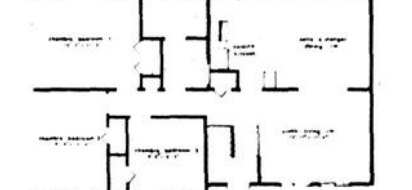
JEAN-PAUL LEVEILLE

144, ave. de la Gare, Montmagny

248-3591

Inclus dans le prix de base.

- Revêtement extérieur: les côtés et façade aluminium selon le plan.
- Porte patio: Tel qu'indiquée au plan avec balcon et escaliers, extérieurs fournis plus bois pour rampe.
- Escalier de cave: Matériel prêt à assembler mais non installé.
- Rampe en aluminium: pour escalier extérieur
- Revêtement de plancher: Salon recouvert de tapis mur à mur.
- Nos planchers ont un pouce d'épaisseur en incluant le couvre-plancher: autre pièces recouvertes de tuiles vinyle amiante .080
- Plancher de chambre de bain en tuiles de céramique et seuil en marbre.
- Armoires de cuisine: Telles que le plan incluant la hotte du poêle
- Chambre de bain: Vanité, pharmacie, céramique autour du bain, 54 pouces de haut, armoire au dessus de laveuse sècheuse, accessoires.
- Murs intérieurs: Joints de gypse nécessitent une dernière couche de finition.
- Cascade 60
- Plomberie de cuisine: Evier en acier inoxydable avec chantepleure standard chromé.
- Erection: fait par la Cie Trivico
- Remarque ceci: lustres extérieurs, cuisine, carillon sont gratuits.



Ne jamais acheter sans nous consulter

NOM

ADRESSE

TÉL



L'abbé Marcel Marmen, curé de St-Mathieu, et le maire de Montmagny, le Dr. Cajetan Gauthier, entourent la doyenne Mme Alfred Auclair et son arrière petite fille.

Activités de l'Age d'Or de St-Mathieu

C'est dans une ambiance de franche gaieté que s'est déroulé notre 1ère soirée, soulignant le 5e anniversaire de fondation de notre Club de l'Age d'Or de St-Mathieu. En effet, c'est le 13 septembre 1970 que naissait notre club. Mr. Rosaire Chabot, maintenant décédé fut le président fondateur. Plus de 250 personnes sont venues fraterniser avec nous.

Par la même occasion nous avons aussi souligné l'anniversaire de Mme Alfred Auclair âgée de 87 ans; une gerbe de fleurs lui fut remise par sa petite fille.

Diverses danses se succédèrent avec beaucoup d'entrain, au son de l'Orchestre "Les Amicales" et de beaux

chants bien rendus nous ont merveilleusement égayés entre autres le chant composé à l'occasion du 5e anniversaire très bien rendu par la Chorale et plusieurs personnalités dans la salle.

Merci à tous nos visiteurs pour votre chaleureuse amitié. A M. le Curé Marcel Marmen et les vicaires le Père Côté et l'Abbé Bergeron sans oublier M. le maire M. Gauthier. Nous vous disons un sincère merci pour votre participation et nous avoir honorés de votre présence.

Félicitations et grand merci à ceux qui ont coopéré au succès de cette soirée laquelle se termina par un délicieux goûter.

Travaux sur les terrains de l'O.T.J. de Berthier-sur-Mer

(D.L.B.) Une subvention de \$10,000 dollars a été attribuée par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux sports à la municipalité de Berthier-sur-Mer qui a confié l'administration de ce nouveau budget à l'O.T.J. de la paroisse.

Un comité s'est alors formé: M. Rosaire Mathieu président de l'O.T.J. en fait partie, tout comme Mme Pauline Cicchetti, M. Maurice Blais, M. Armand Labrecque, M. Marius Dion, maire de la municipalité de même que MM. Emilien Lessard, Gilles Blais et Antonio Cicchetti, conseillers.

Le comité s'est réuni à maintes reprises depuis. A la dernière rencontre, il a été question d'organiser des activités récréatives permanentes sur les terrains de l'O.T.J. dès que les travaux de rénovation seront terminés.

Concernant ces travaux, l'isolation et le terrassement du terrain sont commencés depuis lundi le 20 octobre; c'est M. Jean-Paul Garant de Berthier qui en a obtenu le contrat. Les réparations à l'intérieur du chalet des sports vont bon train, et semble-t-il que le rez-de-chaussée serait déjà terminé. Il est également question d'améliorer le terrain de balle-molle en renouvelant l'arrêt-balle et en corrigeant le système d'éclairage. En même temps, un terrain de tennis sera aménagé aux abords d'un "espace vert" réservé à l'emplacement de jeux et manèges pour les enfants et de tables de

pique-nique. Notons qu'une clôture de 6 pieds entourera presque la totalité du terrain de l'O.T.J.

L'avenir des loisirs à Berthier s'avère prometteur, et la population y collabore fièrement par son bénévolat

et son esprit d'équipe. C'est ce que nous révélait M. Rosaire Mathieu lors d'une récente conversation.

L'Entraide aux Inadaptés Pascal-Taché Inc. vous informe

Amis des inadaptés,

Il me fait plaisir de pouvoir, par l'entremise du journal Peuple-Courrier, vous revenir bimensuellement afin de vous informer des activités et du travail accompli par notre association.

L'Entraide aux Inadaptés a, depuis le 30 septembre dernier, un nouvel exécutif formé de 12 directeurs. Depuis le 15 octobre, des directeurs ont été désignés comme responsables de divers comités.

Le Comité de Secteurs se subdivise en cinq, et a un responsable pour chaque secteur ainsi qu'un responsable général. Ce dernier est Soeur Estelle Bolduc; les cinq autres responsables sont: Mme Jeanne D'Arc Bonenfant pour le secteur de La Pocatière; M. Yvon Duchesneau, secteur St-Jean Port-Joli-L'Islet; M. Paul Gauthier, secteur Montmagny-Nord; Mlle Denise Langevin, secteur Montmagny Sud; Mme Annette Fortin, secteur St-Pamphile.

Le Comité Colonie de Vacances a pour responsable M. l'abbé Odilon Hudon; le comité du projet SSEM compte Mlle Huguette Ouellet comme responsable; MM. Paul Emile Hudon et Paul Gauthier sont respon-

sables du Comité de représentants au Module Pascal-Taché; M. et Mme Herménégilde Audet sont à la tête du Comité de Conseillers Parents; l'exécutif au complet est responsable du Comité des Activités Sociales; M. Claude Marceau agit comme agent d'information et publiciste; le Comité Fleurs de Soleil n'a pas encore de responsable.

Les conseillers de l'exécutif

sont Mlle Marcelle Rioux, technicienne en assistance sociale, et M. l'abbé Odilon Hudon, conseiller moral.

En terminant, la campagne de recrutement des membres durera jusqu'à la fin de novembre, et l'objectif est de 300 membres. Le prix de la carte de membres 1975-76 est abordable. Bienvenue à tous dans notre association. A bientôt.

Claude Marceau
Publiciste

LE FOYER ST-IGNACE

tiendra sa séance publique

d'information:

mardi, le 4 novembre à 8 heures

TRAVAILLEUR DE LA CONSTRUCTION

-C'est principalement la CSN qui a défendu la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

-Quand il a fallu dénoncer les indésirables qui brimaient cette liberté syndicale, la CSN a pris ses responsabilités malgré les risques que cela comportait.

-Pour nous, la liberté syndicale comporte le droit de choisir sa centrale.

-Cela veut aussi dire le droit de dire ce que l'on veut en assemblée syndicale sans se faire importuner

-A la CSN, les membres ne se gênent pas pour dire ce qu'ils pensent, pour critiquer au besoin.

-Ils savent que les délégués, les officiers et les agents d'affaires sont à leur service et non le contraire. La liberté syndicale, c'est d'être informé sur son syndicat.

-Là dessus, tous reconnaissent que la CSN-Construction est la centrale qui fait le plus de déclarations, de mémoires, de brochures, de dépliants, de tracts, de journaux [Le Bâtitteur] pour informer adéquatement ses membres

-Quant aux finances, nos livres sont ouverts aux membres.

**VOILA POURQUOI, NOUS, A LA CSN, ON EST FIABLE
PREPARONS L'AVENIR EN VOTANT CSN-CONSTRUCTION**



**CSN
CONSTRUCTION**
Le Syndicat des travailleurs de
la Construction CSN (Montmagny)

55, de la Fabrique
Montmagny

Pontiac Laurentian 1975

2 portes, H.T.
toit de vynil, pneus Radial

Chevy Van 1973

Moteur 307, ordinaire, très propre

Valiant Duster 1973

6 cylindres, 3 vitesses

Pinto 1972 Runabout

4 Radial, très propre

Chevelle 1973 Sedan

4 portes, moteur 307 automatique

Mustang 1972

Moteur 302, 4 Radial

Mustang 1973

6 cylindres, 3 vitesses
radio cassette, 4 pneus Radial

Oldsmobile 98 1971

4 portes, H.T., équipement complet

Vega 1973

4 vitesses, très propre

Oldsmobile 1968

4 portes, moteur 350

Road Runner 1972

Moteur 400 magnum, 4 vitesses, 4 Michelin

Oldsmobile Cutlass 1973

4 portes, moteur 350 servo-frein & servo-direction

**Buick
le Sabre 1975**

Custom 4 portes,
H.T., tout équipé, 4 Radial

**Montégo MX
1974**

4 portes, 4 pneus Michelin

**Pick-up
Ranger 1973**

V8 automatique

**Pick-up
1972 Ford**

V8 automatique

**2 Buick
le Sabre
1975**

4 portes, H.T.
(démonstrateur)



PORT-JOLI AUTO

**PORT-JOLI
AUTO INC.**

CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK

St-Jean Port-Joli

598-3366

Malgré la grève des postes

Les chômeurs de Kamouraska pourront quand même recevoir leurs prestations

(J.P.O.) Suite au déclenchement de la grève des postes, le bureau d'assurance-chômage de Rivière-du-Loup a pris des dispositions spéciales pour que les chômeurs

puissent quand même recevoir leurs prestations. C'est ainsi que deux centres d'urgence ont été créés pour le comté de Kamouraska. Un premier bureau sera situé à

St-Pascal et desservira les municipalités suivantes: St-Pascal, St-Joseph, Ste-Hélène, St-Bruno, St-Philippe, Mont-Carmel, St-Denis, Kamouraska et St-Germain. Les chômeurs de ces localités pourront donc recevoir leur correspondance, remettre leur carte et recevoir leurs prestations au bureau

d'enregistrement municipal de St-Pascal, 399, rue Chapleau. Le bureau sera ouvert le mardi de 1.00 à 4.00 heures et le vendredi de 9.00 à 12.00 heures. Un autre "centre de distribution" sera également en opération à La Pocatière. Les chômeurs de La Pocatière, St-Onésime, St-Pacôme

et Rivière-Ouelle pourront se rendre à la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville les lundis et vendredis de 1.00 à 4.00 heures. Il est à noter que les prestations ne pourront être que remises en main propre aux destinataires. A cette fin, les prestataires devront pouvoir s'identifier au

moyen d'une carte d'identité ou d'une carte d'assurance sociale. Au cas où des chômeurs se verraient dans l'impossibilité de se déplacer en raison de maladie ou de maternité, ils pourront envoyer un parent ou un ami en lui fournissant une procuration.

Emplois disponibles

- Dessinateur en construction mécanique et outillage - bonne expérience
- Dessinateur en architecture
- Propriétaire de F-4 demandé pour sortir du bois
- Comptable R.I.A. ou C.G.A. - Montmagny
- Secrétaire bilingue d'expérience - St-Jean Port-Joli
- Commis de bureau à temps partiel - l'Isletville
- Technicien en génie électrique avec crs de CEGEP avec ou sans expérience
- Mécanicien avec expérience
- 1 professeur de mathématiques [18 pér.] & Biologie [6 pér.] Sec III

Nous avons un cours de débousselage perfectionnement qui débutera le 3 novembre 1975.

RECRUTEMENT IRON ORE CO. LTEE SEPTILES
Des préposés au recrutement seront ici, le 5 novembre 1975, à partir de 9.00 hres le matin pour embaucher des travailleurs dans les occupations suivantes:

- | | |
|---|------------------|
| 1-Episseur de câbles | \$6.28 l'heure |
| 2.Technicien de machine de bureau | \$6.38 l'heure |
| 3. Electriciens | \$7.20 l'heure |
| 4.Mécanicien monteur [Millwright] | \$7.09 l'heure |
| 5-Monteur de lignes | \$7.48 l'heure |
| 6-Tuyauteurs [pipe fitters] | \$6.86 l'heure |
| 7-Soudeurs | \$6.78 l'heure |
| 8-Hommes d'instruments | \$6.40 l'heure |
| 9-Mécaniciens de machines de construction | \$7.19 l'heure |
| 10-Machinistes | \$7.20 l'heure |
| 11-Technicien en communication | \$6.28 l'heure |
| 12-Contremaître d'entretien | \$1,418 par mois |
| 13-Mécaniciens monteur diesel | \$7.20 l'heure |
| 14-Mécaniciens de machine fixe 3e C | \$6.86 l'heure |
| 15-Dessinateur en général | \$1,083 par mois |
- Pour de plus amples informations, contacter le Centre de Main d'Oeuvre du Canada, 115, ave de la Gare, Montmagny, Tél.: 248-1102

(J.P.O.) Le Conseil municipal de St-Pascal a récemment adopté un règlement visant à municipaliser les loisirs dans cette localité.

Ce faisant, c'est désormais la municipalité qui sera responsable de l'administration des Loisirs qui était autrefois à la charge du Centre Social Inc.

La municipalisation des loisirs, qui facilitera les modalités d'administration, entraînera la création d'une nouvelle structure appelée "Le Service des Loisirs et des Parcs". Ce comité sera formé de sept personnes: un représentant de la commission scolaire Jean Chapais, un représentant de la commission scolaire regroupée, deux échevins et trois autres personnes provenant des comités de plein air, socio-culturel et sport. De façon générale, le comité sera chargé d'établir une politique de loisirs, d'y adjoindre un budget et de faire les recommandations qui s'imposent au conseil municipal.

Au Service des Loisirs et des Parcs sera intégré le

directeur des Loisirs qui deviendra un employé permanent de Ville ST-Pascal.

Avec la municipalisation des loisirs, le salaire de ce dernier pourra être défrayé,

en partie, par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

BELANGER

REMBOURRAGE

rue de l'Ermitage, St-Jean Port-Joli
598-3933

VENTE D'AMEUBLEMENT POUR:
salon, salle à manger,
chambre à coucher

RIDEAUX, DRAPERIES, TENTURES
sur commande,
échantillons sur place

REMBOURRAGE VARIÉS

Election à La Pocatière

L'ÉQUIPE LAPLANTE

Pour la première fois depuis au-delà de 15 ans, deux équipes complètes se présentent en vue de former le prochain gouvernement municipal de Ville La Pocatière. C'est donc dire que les électeurs de La Pocatière auront une chance de se "mêler réellement de leurs affaires", ayant un éventail de candidats s'offrant à leur choix.

L'équipe que dirige Léonard Laplante Agronome, est constituée de candidats qui sont conscients que Ville La Pocatière est à un tournant de son développement social et économique. Ces candidats sont connus comme étant des hommes qui ont été et sont actuellement engagés personnellement dans la vie sociale et culturelle de Ville La Pocatière.

Réalisant les besoins de la communauté, l'équipe ne peut concevoir Ville La Pocatière autrement qu'avec un maire à plein temps à la tête de son administration municipale. Ville La Pocatière deviendrait ainsi, une des rares villes de son importance au Québec, pouvant se vanter d'avoir un maire avec autant de disponibilité.

Fort d'un maire à temps plein, le futur conseil de Ville La Pocatière avec Léonard Laplante s'engagerait dans un programme d'action pour le développement humain, progressif et économique de son milieu. Nous vous présentons les membres de l'équipe de Léonard Laplante.

UNE ÉQUIPE RÉALISTE



GILLES LACHANCE
agronome-professeur



ALBERT MARTIN
employé civil



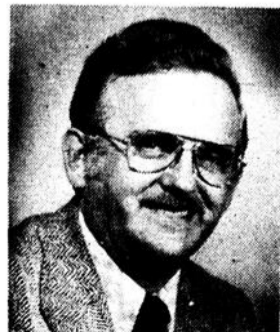
CAMILLE HUDON
professeur



JACQUES LAGANIERE
agronome



JACQUES DESCHENES
Commis



LS-JOSEPH FORTIN
imprimeur

Sport

Les Canotiers obtiennent leur première victoire de la saison en battant Pont-Rouge 7 à 6

Dimanche après-midi, alors que les Canotiers jouaient à Pont-Rouge, champion de la cédule régulière 74,75, j'ai assisté à une partie de hockey que je qualifierais d'extraordinaire et d'incroyable.

Comme tous les amateurs connaissent bien la réputation du Pont-Rouge des années antérieures consistant à jouer un jeu excessivement rude où les bagarres prenaient la première position, et, où les bâtons se logeaient à la hauteur du visage, et, comme Pont-Rouge possède encore cette année une équipe rapide, solide et puissante qui pourrait tenter de jouer le même rôle que l'an passé, l'on nous offrit un spectacle où le vrai jeu de hockey a dominé du

début jusqu'à la fin.

Ce fut une rencontre comme on a rarement vue où la rapidité, le jeu de position et de passes ont dominés tout au long de cette rencontre. Ce qui a surtout fait la force des Canotiers, c'est l'échec avant qu'il se pratiqua par nos porte-couleurs à partir de la première seconde de jeu jusqu'à la dernière. On a vu un Rémi Gaudreau devant la cage comme on souhaitait et espérait le voir. Il a fait des arrêts capitaux durant cette rencontre provoquant une détermination sur nos joueurs à l'attage à vaincre le Pont-Rouge. La deuxième étoile, je l'attribue à Claude Lessard pour ses 2 filets (sans aide) jumelé à Pierre Vermette pour, lui aussi, ses 2 filets. La troisième

étoile: à tous les autres joueurs de l'équipe. Dans l'ensemble, tous les joueurs de l'équipe ont joué une partie du tonnerre comme

les amateurs de hockey magnymontois aimeraient les voir jouer lorsqu'ils viendront à l'aréna locale. Si les gars continuent à utiliser le jeu de position et de passes comme ils l'ont fait à Pont-Rouge, nous accumule-

rons de nombreuses victoires et comme je le disais dans l'un de mes premiers articles de cette saison, je demandais aux amateurs de hockey de demeurer sur une note optimiste et d'être patient, cet air optimiste se fait déjà sentir et porte ses fruits.

SOMMAIRE

Pont-Rouge 6 Canotiers 7
1ère période
Can. Claude Lessard (seul)

0.17
P-R. Yves Paquet (seul) 1.07
Can. Pierre Vermette (M. Boilard A. Joubert) 3.01
Can. Pierre Vermette (M. Boilard) 16.48
Can. Marcel Mérette (P. Vermette) 17.36
2e période
P-R. Christian Alain (seul) 0.45
P-R Réjean Légaré (M. Brière) 1.45
P-R Jean Delisle (C. Alain)

3.22
Can. Claude Lessard (seul) 6.25
Can. Marc Richard (N. Fournier) 14.10
P-R. Jean Delisle (P. Brière) 15.45
3e période
Can. Normand Fournier (D. Durant) 11.06
P-R. Yves Paquet (B. Delisle A. Tremblay) 16.54
Yvon Lévesque Publiciste

Claude Lessard: 4 buts

Vendredi soir, nos Canotiers rendaient visite à l'équipe championne des séries 74-75 de la Ligue Junior B du St-Laurent.

A en juger pas ce qui se produisit au début de la première période, il faut croire que le fils de "papa" Donovan reçut un souper causerie avant la rencontre, dont le sujet consistait à programmer à l'aide de la machine électronique Donovan & Fils le processus à suivre pour s'assurer à l'avance d'une victoire sur les Canotiers de Montmagny.

Après quelques minutes de jeu, le grand et talentueux fils à papa "chéri" laissa tomber ses gants, se mit à courir après Claude Lessard, et, lui administra quelques coups de poing. Mais, à la grande surprise de tous et chacun, Claude refusa de se battre. A ce moment précis, l'arbitre en chef de cette rencontre rendit son verdict: une majeure, une extrême de partie et une mineure additionnelle à M. Donovan; et, ... aucune pénalité ne fut infligée à Claude Lessard. Notre numéro 9 continua donc à jouer prenant la vedette au cours de cette rencontre, enregistrant les 4 filets de notre équipe.

Claude Lessard ne mérite que des félicitations pour s'être conduit en vrai hockeyeur. Connaissant ses talents de joueur de centre et le rôle qu'il se doit de jouer au sein de la formation associés à son puissant tir, il ne peut se permettre de se battre car ses absences suite à des bagarres pénaliseraient son équipe. D'ailleurs le 17 octobre, il écopa d'une extrême de partie et une telle punition entraîna automatiquement une suspension de partie et une telle punition entraîna automatiquement une suspension pour la partie suivante. Le 19, il se contenta d'agir comme spectateur à Charlesbourg. On ne peut pas

dire qu'une telle situation favorise l'équipe sur la glace. Pour les 4 buts qu'il enregistra à l'occasion de cette rencontre prouve que sa présence additionnée à son rendement à 100% pour chacune des parties de la cédule régulière améliorera énormément la fiche de ses coéquipiers et celle de l'équipe provoquant un additionnel positif.

La partie, en elle-même fut ponctuée de rudesse mais enrichie par la vitesse et la rapidité d'exécution des jeux à l'attaque.

La première période laissa anticiper une première victoire cette saison car à 6.02 Claude Lessard assisté de Jean Anctil et Marcel Mérette, donna une avance de 1 à 0 à notre équipe, et à 45 secondes du deuxième engagement Claude Lessard enregistra son 2e filet assisté de Mario Deschênes officiant comme gardien pour cette partie. Cet espoir ne fut que de courte durée car le Giffard, en l'espace de 8 minutes, s'inscrivit au pointage à trois reprises. En troisième, Claude comptait ses 3e et 4e filets redonnant un regain de vie à nos porte-couleurs.

Dans les dernières 10 minutes de jeu, Ghislain Paradis fut impliqué dans une bagarre obligeant notre équipe à jouer à court d'un homme durant 7 minutes de jeu. Cette situation fut sans contredit l'un des points tournants de la partie car le Giffard en profita pour reprendre l'avance et s'assurer d'une victoire.

Malgré cette défaite, qui aurait certainement pu se concrétiser en une victoire, nos Canotiers ont démontré une nette amélioration à l'offensive. Pointage final Giffard 6 Canotiers 4.

La Direction des Canotiers souhaite la bienvenue au nouveau venu avec l'équipe en la personne de Marcel Mérette de Québec.

Yvon Lévesque Publiciste

avec la CSD
on s'en sort!

La CSD veut abolir les bureaux de placements syndicaux. Parce que l'Union n'est pas là pour faire de l'argent avec ses membres.

La CSD pense que le placement c'est l'affaire de l'office de la construction.

Pourquoi 105,000 gars de la construction ne travaillent pas à l'année ?



CHAMPIONS DE TIR AU PIGEON D'ARGILE.— Une trentaine d'adeptes du tir au pigeon d'argile ont participé à la compétition qui a eu lieu samedi dernier au champ de tir de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet au Rocher Noir. Sur la photo du haut ce sont MM. Ghyslain St-Pierre, de Rimouski, qui s'est classé 2ième en double et en simple, Jacques Paradis, de Lévis, 1er en double et en simple, Jacky Walsh, de Montmagny, 3ième en double, et Gilles Guimont, 3ième en simple. Sur la photo du bas on aperçoit Mme Jovette St-Pierre, de Rimouski, qui a mérité la 1ère place dans la catégorie mixte, et André Frégeau, de Cap St-Ignace, qui a fini en 3ième position. M. Guy Tremblay, de Baie St-Paul, qui s'est classé second, n'apparaît pas ici. [D.L.B.— PEUPLE—COURRIER]



Tournoi de charlemagne à N.-D.-du-Rosaire

Dimanche le 12 octobre dernier avait lieu à Notre-Dame du Rosaire un tournoi de charlemagne et de 4-7 organisée par les membres du comité de loisirs de la municipalité.

Une soirée suivit ces activités dont les gagnants se sont mérités un trophée.

Les gagnants sont, pour le charlemagne, M. Réal Gau-

dreau, de Notre-Dame du Rosaire, et M. Simon Poisson de Plessisville. Les finalistes sont MM. Léopold Bélanger et Alphonse Bernard, tous deux de Notre-Dame du Rosaire.

Pour le tournoi de 4-7 les gagnants sont M. François Langevin, de Notre-Dame du Rosaire, et M. Bruno Gaudreau, de Notre Dame di Rosaire également. Les finalistes sont M. Henri Paul Bernard et Mme Roland Morin, tous deux de Notre-Dame du Rosaire.

Le 15 octobre, c'était l'assemblée des Fermières de Notre-Dame du Rosaire. L'assemblée mensuelle comporte des élections, et Mme Raymond Langevin fut réélue pour un deuxième mandat à la présidence. Mme Claude Boucher fut nommée secrétaire, Mme Joseph Labrecque choisit conseillère et Mme André Godbout obtint le poste de bibliothécaire.

Ballon-volant

[Camping]

	PP	PC
Denis Jean	217	150
Claude Ringuet	186	165
Claude Martineau	182	178
Germain Richard	167	160
Pierre Lefrançois	161	204
Bruno Guilmette	135	191

B.C. Publiciste

Les Gaulois éliminés

(J.P.O.)— Les Gaulois du Cégep de La Pocatière ont dû mettre un terme à leur saison de football samedi dernier alors qu'ils ont perdu en semi-finale contre les Condors de St-Georges de Beauce.

C'est par le pointage de 15 à 8 que les Gaulois ont dû s'incliner devant l'équipe de St-Georges de Beauce. Cette dernière a cumulé 133 verges de gains au sol, tandis que les Gaulois y allaient de 146 verges. Les Condors ont également été les plus faibles à l'attaque aérienne avec 52 verges de gain contre 64 pour l'équipe de La Poca-

tière. L'équipe de la Beauce a cependant eu le meilleur en ce qui a trait aux premiers essais avec 18 contre 12 pour les gaulois.

Lors de la première rencontre au calendrier régulier qui avait opposé ces deux équipes, les Gaulois l'avaient facilement emporté 38 à 13. La défaite de samedi a pu être largement causée par le fait que les trois meilleurs joueurs de l'équipe de La Pocatière étaient blessés.

On se souviendra que, l'an dernier, les Gaulois avaient remporté le championnat de la ligue de football Québec-

Méto et s'étaient rendus en finale provinciale. Cette année, la principale faiblesse des Gaulois semble avoir été au niveau de la défensive avec une majorité de joueurs qui étaient des nouveaux venus. On a par ailleurs remarqué que l'attaque des Gaulois manquait de diversité et employait peut-être trop fréquemment les quelque même joueurs clés.

Ailleurs dans la ligue Québec-Méto, les Titans de Limoilou ont vaincu le Séminaire de Québec 16 à 13 et passent ainsi en finale contre les Condors de St-Georges de Beauce.

EN SPECTACLE A:

Place

LE GERMOIR Inc.

105, CHEMIN DES POIRIER, MONTMAGNY

ORCHESTRE DE DANSE
QUADRAPHONIQUE

**ROBERT
KIROUAC
ET SPIRALE**

Tous les jeudi, vendredi, samedi à compter du

6 NOVEMBRE

Tenue de ville

Carte d'identité obligatoire

Ligue Senior Québec-métro

Avalanche de 12 buts contre Vanier

Nos portes-couleurs ont continué leur emprise dans le circuit Bérubé en écrasant les faibles aigles de Ville Vanier au pointage de 12 à 1. Avec un bombardement de plus de 40 lancées les hommes de Gaston Turgeon ont nettement dominés la rencontre. Louis-Marie Fortin et Bruno Vermette ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec chacun une paire de filet tandis que Mario Tanguay et Rémi Richard, Jean Marc Ménard, Pierre Mousse Gosselin, Léonald St-Pierre, Claude Charbonneau, Marcel Cloutier et Pierre Boulet complétaient le pointage. Louis-Marie Fortin s'est révélé le héros du match avec une magistrale performance de 2 buts en plus de récolter 3 assistances. Pour sa part, Claude Charbonneau s'est également distingué en enregistrant 1 but en plus de 5 assistances. L'arbitre de la rencontre Roland Paquet a nettement bien gardé le contrôle de la partie en infligeant 21 punitions mineures et deux majeures à Michel Clavet et Jean Lizotte.

Le premier engagement nous a fourni beaucoup d'émotion, suite à une avalanche de 5 buts marqués par le Boulay Sports Inc. et suite à de nombreuses punitions. Les dix dernières minutes nous ont été servies par du jeu extrêmement robuste qui s'est soldé par des blocages sévères de part et d'autre. Les nôtres ont constamment forcé le jeu en repoussant Vanier dans leur propre zone. Le seul but de la rencontre fut compté par Denis Lagacé assisté de Martel et Chartrand à 13.56. Malgré tout cela, Paquet l'officiel de la partie a refusé deux buts à notre équipe locale. 1er à Pierre Boulet

ayant touché le disque par dessus la hauteur des épaules et le second à Jean Marc Ménard à 9.50 pour être resté dans la cage du gardien. Par ailleurs, à la toute fin de la période initiale il y a eu étincelle Pierre Houde du Vanier et St-Pierre du Sport Boulay qui aurait pu mettre feu au poudre. Contrairement à un premier vingt qui nous en fit voir de toutes les couleurs et les deuxième et troisième période nous ont démontré un jeu extrêmement incohérent si ce n'est que les 1037 spectateurs qui étaient massés dans les estrades ont assisté à de solides mises en échec de la part de Marois et Clavet.

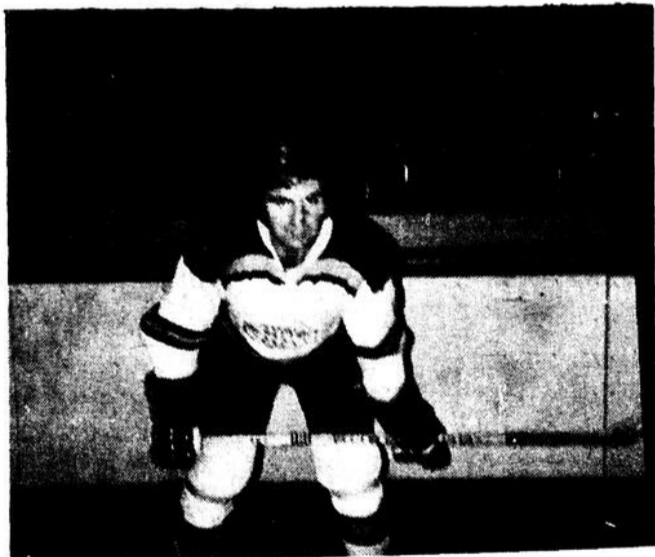
Avec les triomphes des 2 parties de fin de semaine le Boulay Sports Inc. est tombé sur un pied d'égalité avec Baie St-Paul, champion des séries éliminatoires de l'an dernier dans le circuit Senior du Québec.

Prochaines parties du Sport Boulet Inc.
Dimanche le 2 novembre prochain, l'équipe locale accueillera Guy Dufour ex Nordique de Québec et les Etchemins de St Romuald. Guy sera là à compter de 2 heures.

Vendredi le 7 novembre, le club beauceville seront les visiteurs à compter de 9 heures.

Et dimanche le 9 novembre, nos portes couleurs se rendront à Baie St-Paul, afin d'y rencontrer pour les premières fois, les As. Sportifs de la région, qu'on se le dise, allons à l'aréna locale pour encourager les nôtres.

Benoît Dubé
Publiciste



Pierre Gosselin

L'Ancienne-Lorette remporte la partie du 19 octobre

Suite à des circonstances incontrôlables nous ne pouvons vous fournir de plus amples renseignements quant à cette rencontre qui fut disputée entre le Boulay Sports contre l'Ancienne-Lo-

rette à l'aréna de ces derniers. Laquelle a été remportée par les hommes de Pierre Brind'amour au pointage de 5-4 dans une partie très corsée.

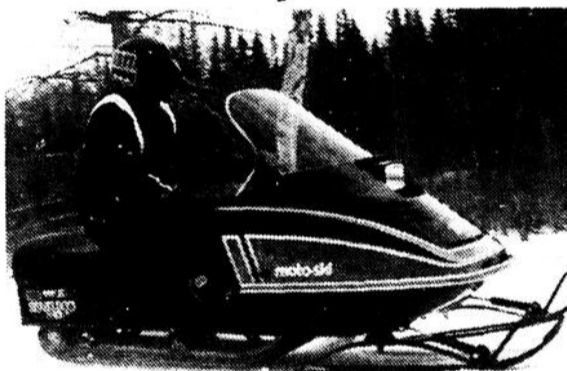
"Ligue des "Mordus" Montmagny

Club	PJ	G	P	NBP	BC	P
Hopital	3	3	0	0	32	13
Epaves	3	2	1	0	27	23
Chevaliers	3	1	2	0	21	29
Eponges	3	0	3	0	11	26

NUMIK* 340

Robuste • Prime • Agréable!

Essayez une Nuvik* 340 de Moto-Ski® et vous comprendrez ce que c'est de la maniabilité sans pareille et une stabilité impeccable!



Une aubaine!
Des mitaines Moto-Ski pour vos enfants!

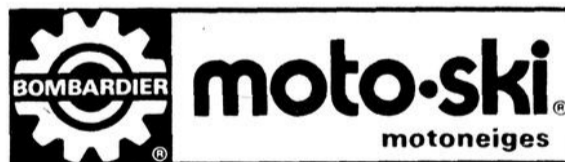


Deux paires: 89¢*

Il y a pas mal de bonnes raisons d'aller voir votre concessionnaire Moto-Ski cette semaine.

D'abord il y a tous nos nouveaux modèles 1976. Ensuite il y a l'offre spéciale de mitaines. Une seule grandeur qui va à tous les enfants de 6 à 12 ans. Passez nous voir tout de suite, la quantité est limitée.

*Chez les concessionnaires Moto-Ski participants, jusqu'à épuisement des stocks.



"c'est ma sorte"

* Marques de commerce de Bombardier Limitée.

Emile Turgeon

Buckland
Cté Bellechasse
Tél. 789-2094

Claude Blanchet

Rue Principale
St-Pamphile

Tél. 356-3040

Léopold Théberge

Rte 281 St-Raphaël Cté Bellechasse
243-2292

Jean Morneau Inc.

735, 12e Rue
St-Pascal

Tél. 492-3632

Gilles Bélanger

Auto-neige

Route 230
La Pocatière

Tél. 856-3156

Ligue Senior Québec-Métro

Première victoire de Montmagny

Cloutier, Fortin et Gosselin se surpassent

Vendredi soir dernier, les hommes de Gaston Turgeon ont secoué leur léthargie en remportant une victoire décisive au pointage de 7 à 2 contre Pierre Brind'Amour et l'Ancienne Lorette, dans une autre partie de la ligue Senior Québec Métro Molson.

Louis-Marie Fortin et Martial Cloutier ont été sans

contredit les héros de la rencontre, enregistrant chacun une paire de filet et le second (Cloutier) en plus de récolter 2 mentions d'assistance. Les autres buts du Sports Boulet Inc., ont été comptés par Pierre Boulet, Clément Gaudreau et Sam "Max" Vermette. Par ailleurs, l'habile défenseur Pierre Gosselin s'est toutefois signalé en récoltant 3

mentions d'aides, en plus de fournir une magnifique performance à la défensive. Nos portes couleurs ont débuté la partie sur le bon pied, en bousculant vivement les hommes de Brind'Amour. Laurent Clavet, Pierre Gosselin et Michel Clavet profitèrent à plusieurs reprises des occasions qui leur étaient offertes pour administrer de solides mises en

échec à leurs adversaires.

Pour les perdants, Pierre Brind'Amour, joueur instructeur des siens, s'est distingué en récoltant un filet et une assistance. D'un bout à l'autre de la patinoire Jacques Lemelin, gardien de but de l'Ancienne Lorette a dû bloquer 44 rondelles en plus de frustrer à plusieurs occasions les Charbonneau et

St-Pierre. Toutefois, Bernier du Sports Boulet Inc. a également effectué une belle besogne en fermant les orifices à 3 sérieuses occasions entre autre lorsque à la fin du premier vingt et après avoir déjoué habilement les 2 défenseurs, R. Marois s'avança seul devant lui.

Cependant, au cours de cette rencontre, J. Dassylva est entré brutalement en collision sur la bande et ce dernier fut transporté sur une civière et reconduit par la suite à l'hôpital local pour fin de constatations. Selon nos dernières nouvelles, ce dernier se serait étirer quelques muscles du dos.

Ce fut toute une victoire d'équipe pour les hommes de Gaston Turgeon qui étaient fiers d'avoir recouvrer du "poil de la bête". Tous les joueurs ont bousculé tout au

long de la partie. Parmi eux, Michel Clavet, Laurent Clavet, Pierre Gosselin et Clément Gaudreau ont à plusieurs reprises appliqué de solides mises en échec aux hommes de D. Hawey. Le but compté par P. Gosselin après seulement 2.43 secs de jeu du premier vingt fut considéré comme un redressement des hommes de Gaston Turgeon sur le sentier de la victoire, car les avants ont fourni 110% d'effort, revenant toujours prêter main forte à leur défenseurs et forçant continuellement le jeu dans la zone de leurs adversaires.

Le Sports Boulet Inc ont ainsi diminué leur écart qui les séparait du premier rang, et la lutte promet d'être encore plus serrée d'ici la fin de la saison.

Benoît Dubé
Publiciste

Les Sigles l'emportent 3 à 1

Dans la ligue Senior Québec-Métro Molson, se déroulait jeudi soir dernier à l'aréna de Ville-Vanier, la 2e partie de la saison régulière du Club Sports Boulet Inc. de Montmagny contre les Aigles de l'endroit. Pour y mettre la mise au jeu officielle, la haute direction de Vanier avait invité le fougueux Gordie Galland, ailier gauche des Nordiques de Québec. Toutefois, les hommes de Gaston Turgeon durent continuer leur léthargie, en s'avouant perdant au pointage de 3 à 1, dans une rencontre disputée paisiblement.

Dès les premiers instants du premier engagement, nous avons assisté de part et d'autre, à du jeu extrêmement incohérent. Après seulement 3.30 secondes d'écoulées, Pierre Houle écopa d'une mineure. Par ailleurs, 16 secondes plus tard, la

défensive du Sports Boulet Inc. fut pris par surprise et Réjean Martel aidé de Gérard Thibault et de Daniel Deslauriers, profita d'une échappée pour arriver seul devant J.P. Bernier, qui fut pris en défaut. Au même moment, nos portes couleurs jouissait d'un avantage numérique. Il va s'en dire que le but compté par Martel donna le ton à la partie et aux siens. Vers la toute fin de la période initiale, Denis Lagacé saisit une passe d'André Garneau, pour ajouter un second but au pointage.

En période médiane, on s'attendait beaucoup à ce que les hommes de Gaston Turgeon reviennent à la charge. Au tout début de celle-ci André Garneau écopa d'une mineure. C'est à ce moment que l'offensive du Sports Boulet Inc. s'est nettement déployée bombar-

dant sérieusement à plus de 10 reprises la cage du gardien Lachance. Ce dernier a dû effectuer des arrêts miraculeux pour contrer les attaques successives des Charbonneau, Gaudreau et Gosselin. Finalement, à la 10e minute de jeu, André Garneau en profita pour marquer un 3e filet pour porter le compte 3 à 0. Quelques secondes plus tard, Pierre Gosselin complétait le pointage de la rencontre, en acceptant une passe de C. Charbonneau pour déjouer la vigilance du gardien de Vanier, évitant par la même occasion le blanchissage des siens.

Comparativement aux rencontres hors-concours "Home at home", qui s'étaient disputées entre ces 2 formations et qui s'étaient soldées par de violentes bagarres générales, celle-ci présentait un caractère très anonyme à

ces dernières, car l'arbitre de la rencontre ne décerna que quelques punitions mineures et 2 majeures. D'un bout à l'autre de la patinoire, les 2 gardiens Lachance et Bernier, se sont surpassés exceptionnellement à plusieurs reprises.

Au cours de cette rencontre, les hommes de Gaston Turgeon m'ont semblé être effrayé par le jeu rude offert par les Aigles Vanier qui n'attendaient qu'une petite poudre pour y ouvrir le feu et surpris par les qualités de leur formation qui alignait pour les circonstances 4 nouveaux joueurs. Si les nôtres auraient offert un esprit d'agressivité qu'on leur connaît, cette partie aurait été remplie d'émotions, car on ne peut jouer vraiment du bon hockey sur le bout de la palette.

Benoît Dubé
Publiciste



Louis-Marie Fortin



Martial Cloutier



LES FRERES GRENIER

LE TRIO GIGUEUR

En spectacle à la SALLE MILORD.

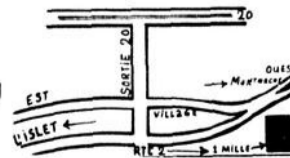
Les 31 oct., 1-2 nov. Adm.: \$2.00

HOTEL MANOIR FOURNIER INC.

André Fournier

CAP ST-IGNACE, CTE. MONT. 246-3179

DANSE - BAR - RECEPTIONS.



Air climatisé

Jeu-di-ven-dredi-samedi-dimanche

après-midi et le soir

Danse avec:

Orchestre

LES NATURELS

HOTEL MONTMAGNY INN

Léo Boulet, prop.

153, ST-LOUIS, MONTMAGNY 248-3350

Deux athlètes de Pascal-Taché à la Tuque

Johanne Journeault, fille de René, de Montmagny et Pierre Saint-Pierre fils de Robert, de L'Isletville se sont classés pour la finale provinciale de Cross Country scolaire.

Pierre a devancé tous ses adversaires de la catégorie juvénile à la finale interrégionale tenue à St-Proper le 18 octobre dernier. A cette même compétition, Johanne Journeault est arrivée 4e pour se tailler une place sur la délégation de la région 3.

Cependant en fin de semaine dernière, nos deux athlètes ont trouvé la vie dure à La Tuque. Johanne a terminé au 45e rang sur 82

participantes. Quant à Pierre St-Pierre, sur qui on misait beaucoup, il a chuté dans une mare d'eau au 2-3 de la course. Cette chute l'a fait glisser du 11e rang au 39e rang. 79 coureurs participaient à cette dernière épreuve.

Michel Lamarche, l'entraîneur de nos deux jeunes athlètes, semblait un peu déçu du résultat mais très heureux du courage démontré par nos représentants.

Nous désirons féliciter Pierre St-Pierre et Johanne Journeault pour leur performance à St-Proper et à La Tuque.



Johanne Journeault et Pierre Saint-Pierre.



VICTOIRE DES LIBÉRAUX SUR TELE-4.— Lors de la partie de hockey qu'ils ont disputée contre l'équipe de Télé-Capitale jeudi soir dernier à l'Aréna de Montmagny, les libéraux l'ont emporté au compte de 6 à 4. Il va de soi que l'as de la joute fut sans contredit le député de Beauce-Nord, Denis Sylvain. Quant au député de Bellechasse, Pierre Mercier, il a fourni une excellente performance sous les judicieux conseils du député de Montmagny-L'Islet et ministre d'Etat aux Affaires sociales M. Julien Giasson et du député des Iles-de-la-Madeleine Louis-Philippe Lacroix, respectivement entraîneur et co-entraîneur pour la circonstance. Les ministres de l'Agriculture et des Finances et de l'Education, MM. Kevin Drummond et Raymond Garneau ont participé à la rencontre. Du côté de Télé-4 les vedettes furent André Guy et Claude Steben. Le président du Festival de l'Oie Blanche, Louis Paquin, remet ici le trophée du festival au capitaine des libéraux, M. Raymond Garneau, en présence de Louis-Philippe Lacroix et des joueurs de l'équipe. Le commentateur de la partie était nul autre que le prolifique Jean-Claude Croteau, très connu dans le monde du sport à Montmagny. [C.M.— PEUPLE-COURRIER]

Olympique* 1976.



Regardez-y de près!

Regardez Olympique, faites le compte et vous découvrirez pourquoi elle est si populaire: c'est qu'elle vous assure le confort, la stabilité et la maniabilité qu'on attend normalement d'une machine beaucoup plus chère.

Suspension à glissières "Torque Reaction"* Moteurs Rotax deux-cylindres montés à l'avant. Skis à grand écartement, munis d'amortisseurs. Sièges à trois couches de mousse.

Allez voir les nouveaux modèles Olympique, y compris la 300 mono et la 300 deux-cylindres.

Chez votre concessionnaire Ski-doo dès maintenant.

Chez nous c'est Ski-Doo.



ski-doo

* Marques de commerce de Bombardier Limitée

Venez regarder ça de près et partez avec une belle tuque.

99¢

Chez les concessionnaires participants, du 14 octobre au 31 octobre 1975.* Valeur de la tuque: \$3.95

* Ou jusqu'à épuisement des stocks.



Dorchester Sports Inc.

Edouard Patoine Prop.

Dépositaire Ski-Doo

ST-Malachie Station

642-2060

Cté Dorchester

Langlois & Frères Enr.

Dépositaire Ski-Doo

143 St-Jean Baptiste Ouest

Montmagny

248-3276

Réal Carrier

Dépositaire Ski-Doo

Vente et Service

St-Camille, Cté Bellechasse

Tél. atelier 595-2312

Rés. 595-2411

Centre de scie à chaîne de Ste-Perpétue

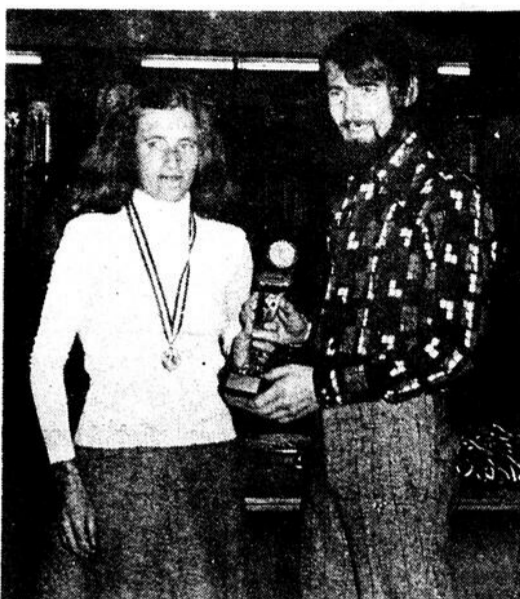
Camille Pelletier Prop.

Dépositaire Ski-Doo

Tél. 359-2342



Jean Poirier fut la vedette de la course; M. Samson, représentant de la brasserie Labatt, lui remet le trophée du vainqueur.



M. Maurice Boulet présente à Mme Francine Poirier le trophée qu'elle a mérité en se classant 1ère chez les dames.



Le réputé coureur et marcheur Philippe Latulippe, qui détient le record mondial de marche et course avec un parcours de 300 milles en 77 heures et 30 minutes, était l'invité d'honneur à la course de samedi; il décore ici son collègue Jean Olah de la médaille qui lui revient.

Le Club de motoneige Beaugard s'affilie à l'Association régionale

(A. Flaman)— Le club Beaugard Inc. de Ste-Lucie s'affiliait à l'association régionale du comté de l'Islet, ce qui porte le nombre des clubs affiliés à 9. Les motoneigistes pourront allonger leur balade de 16 milles en passant par St-Adalbert pour se rendre à Ste-Lucie. Les cartes de membres sont maintenant en vente au même prix que l'an passé.

Cette année l'association organise une rafle sur une moto-neige Bombardier 76, les billets seront en vente à la fin de novembre. Les membres de l'association se donnaient comme président Guy Bélanger de St-Damase, Collin Chouinard, St-Pamphile, président et Alain Lord de Tourville comme secrétaire.

Le sport de la moto-neige prend de l'ampleur dans l'Islet, en 1974, 262 milles de sentier à voies doubles furent entretenus ce qui donne une moyenne de 4.4-motoneiges au mille, l'association comptait 1300—MEMBRES ET 1176 motos immatriculées ce qui donne une subvention de \$6,468.

La course à pied remporte un succès éclatant



(C.M.)— Ils étaient 81 coureurs qui ont pris le départ samedi dernier à la polyvalente Casault de Montmagny pour une course à pied de 10 milles sur la route 132 en direction de Berthier-sur-Mer.

Sanctionnée par l'Association des Coureurs sur route du Québec, cette compétition de calibre provincial était organisée par le Club de Coureurs sur route de Montmagny afin d'intéresser les gens de la région à la pratique de ce sport reconnu idéal pour la détente physique et psychique.

M. Jean Poirier a remporté la palme dans la catégorie senior avec un temps de 55 minutes et 59 secondes, alors que chez les dames son épouse Francine a mérité le même honneur. Dans la classe des vétérans, M.

Georges Olah a fait le meilleur temps en 67 minutes suivi de près par M. Lucien Brunelle, âgé de 60 ans, qui a mis 69 minutes pour couvrir le trajet.

Vu le très grand succès remporté cette année, il va sans dire, nous a assuré le capitaine du Club de Coureurs sur route de Montmagny M. Maurice Boulet, que cette expérience sera répétée.

Les organisateurs de la course à pied de samedi dernier qui a obtenu un succès éclatant à Montmagny sont dans l'ordre habituel MM. Dominique Théberge et Jacques Boulet, tous deux directeurs du Club de Coureurs sur route de Montmagny, Pierre Brie, secrétaire-trésorier du club, Philippe Latulippe, invité d'honneur, ainsi que Bernard Boulet et Maurice Boulet, respectivement directeur et capitaine du club. [C.M.—PEUPLE—COURRIER]

**PIANO-BAR
DANSE**
avec **François et Régent**
pianiste-guitariste, chanteurs

Tous les jeudis, vendredis,
samedis et dimanche soir,
venez vous y récréer

**MOTEL RESTAURANT
DE LA PLAGES**
Berthier-sur-Mer
Laurent Proulx, Prop.
259-7514 259-9907

Venez voir
l'excellente
chanteuse-organiste

Paulette
c'est
A NE PAS MANQUER
du jeudi au dimanche
au
RESTAURANT BAR BELLEVUE
Marcel Gaudreau Prop.
150 BOUL. TACHE OUEST
MONTMAGNY 248-1282
248-1282

L'hôtel Berkeley Beach

Croyez-le, ou non
JAMAIQUE aller/retour
\$239.00 Séjour de 7
nuits, 8 jours



INCLUANT: Avion aller/retour, Montréal-Montego Bay • Taxe d'aéroport au départ de Montréal • Transferts aller/retour entre l'aéroport et l'hôtel en Jamaïque • Chambre d'hôtel (2 personnes par chambre) air climatisée, vue sur la mer avec balcon individuel pour chaque chambre • Cocktail de bienvenue.

CHARGES ADDITIONNELLES
Taxe et Service • Repas

DÉPARTS DE MONTRÉAL
Samedi le 3 mai
Samedi le 10 mai
Samedi le 24 mai

RÉSERVATIONS: Communiquez directement à 514-849-7351 ou écrivez les hôtels Berkeley International, 1188 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Québec.

Propriétaire
LES HÔTELS BERKELEY INTERNATIONAL
une compagnie Québécoise.





GAGNANTS DU PATINE-O-THON: Dans l'ordre habituel, Simon Collin, François Jacques, Jean Létourneau, Richard Casault et Alain Thibault, Michel Dufour étant absent au moment de la photo.

Gagnants du patine-o-thon

Les grands gagnants du patine-o-thon du 4 octobre dernier sont: chez les 12 ans et moins, Simon Collin qui s'est mérité une paire de "patins tacks" François Jacques, une paire de gants, Jean Létourneau un casque. Chez les 13 ans et plus, Michel Dufour, une paire de patins, Alain Thibault un casque, Richard Casault, une paire de gants. L'organisation du Patine-o-thon tient à féliciter les gagnants et les remercie de leur participation.

Les responsables de cette activité MM. Jean Rouleau et Louis Philippe Carrier, membres de l'Association du Hockey Mineur de Montmagny et leur équipe de bénévoles: MM. Réjean Thibault, Robert Boiteau, Marcel Coulombe, Guy Landry, Réal Martineau, dont les heures de travail n'ont pas été comptées, remercient les 250 patineurs, la population, les commanditaires, les clubs sociaux, enfin tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite

remarquable de cette activité. Laquelle permet maintenant aux joueurs du hockey

mineur de Montmagny de pratiquer leur sport favori avec plus de facilité.

18 ANS Adultes

CHALEURS DANOISES

VF de Danish Pastries

COULEUR



FIN DE SEMAINE EROTIQUE

VF WEEKEND WITH STRANGERS
Couleur



CINEMA LAFONTAINE

Du 31 oct. au 6 nov.

ADM.: \$2.50

LE SEUL THEATRE DANS LE CTE DE L'ISLET AVEC L'AIR CLIMATISE

31 OCT. 1-2 NOV. VEN. SAM. DIM.

"Chinatown"

Une production de Robert Evans
Un film de Roman Polanski
Jack Nicholson-Faye Dunaway
"Chinatown"
JOHN HILLERMAN PERRY LOPZ BURT YOUNG... JOHN HUSTON
ROBERTO SYLBERG COO FRICKSON JIMMY GILLIS/SMITH
Robert Cooney-Robert Evans-Roman Polanski
TECHNICOLOR "PANTHEON"

2 ième FILM

OK PATRON

CINEMA LOUISE

31 oct. au 3 nov.

CINEMA PORT-JOLI

31 oct. au 2 nov.

apres EMMANUELLE **18 ANS Adultes**

SYLVIA KRISTEL

JULIA ET LES HOMMES

JEAN-CLAUDE BOUILLON TERRY TORDAY

2 ième FILM

DEUX MALES POUR ALEXA **18 ANS**

MAS VOUS
informe



La Chevette et l'Acadian

Voyant la hausse sans cesse du prix de l'essence, et l'évolution du marché de la voiture compacte, la compagnie GM qui aime avoir sa part du marché, lance pour 1976 la Chevette et l'Acadian, et il faut dire que comme leur grande soeur la Véga et l'Astre elle se ressemble en tout point. La chevette que nous avons essayé était munie d'un moteur de 1.6 litres, le moteur standard est de 1.4 litres. Pour ceux qui veulent une petite voiture confortable, économique, silencieuse, la Chevette est une belle valeur d'achat et elle se taillera une place sur le marché des compactes, pourvu que le futur acheteur soit prêt à payer entre \$500 et \$800 de plus que les voitures compactes déjà existantes.

Pour: Conduite très souple, grâce à son volant légèrement incliné, belle visibilité avec son grand nombre et la grandeur de ses vitres. Moteur très silencieux, bonne accélération, assez d'espace à l'avant

Contre: Coffre à gant tout petit, espace à bagage restreint avec 4 occupants, cendrier trop loin du conducteur, suspension très rigide, elle y gagnerait beaucoup si elle était munie de pneus radiaux.



**DOMAINE DU LAC
DE MONTMAGNY INC.**

Route 26, Sortie 234 de la Route 20
Restaurant-Bar salon-Salle de réception



Venez vous détendre et danser avec

FRANCINE & ANDRE

chanteuse et organiste chanteur

Notre salle à manger est toujours ouverte tous les jours.

La salle du sous-sol est ouverte à tous les sportifs.

La direction et le personnel vous invitent. Merci!

248-1089

CINEMA TACHE

Du 31 oct. au 6 nov.

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS un service de civitas
PIERRE DAVID présente

un film de Marcel Lefebvre
réalisé en collaboration avec Yves Gélinas

MUSTANG



Un grand film d'action, d'aventures et de suspense...
Une bête sauvage et indomptable à l'origine d'un règlement de compte sans merci...
Le drame d'un enfant qui cherche à comprendre...
Une lutte impitoyable dans un monde d'honneur et de lâcheté, de force et de peur.

Willie Lamothe
Luce Guilbeault
Albert Millaire
Nanette Workman
Claude Blanchard
Muriel Millard

Marcel Sabourin
Bobby Hachey
Andrée Pelletier
Stephen Machin
Marie-Hélène Tho
Jack Beauschoffe

Une production des Productions Mutuelles en association avec: Les Cinemas Unis, Bellevue Pathe, Noema, Cinévic, Les Disques London, Cinevision, Les Entreprises Willie Lamothe, avec l'aide de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne



2^e FILM:

**KAO TAO
L'INVINCIBLE
KARATEKA**

VERSION FRANÇAISE "BLACK BELT"

ADM.: \$2.50

Sears

JOUR SURPRISE

à notre magasin des Galeries Chagnon seulement

RABAIS DE 15% à 33 1/3%

sur plusieurs douzaines d'articles à travers le magasin.
Recherchez les étiquettes spéciales!

LUNDI, LE 3 NOVEMBRE SEULEMENT

★ QUANTITE LIMITEE

★ MAGASINEZ EN PERSONNE

A GAGNER

\$250.

(en marchandises)

JEUDI LE

30 OCTOBRE

CONCOURS

CUMULATIF

SEARS

GALERIES

CHAGNON LÉVIS

- Tirage les jeudi et vendredi à 20:45 et le samedi à 16:45
- La personne nommée devra être présente pour gagner
- Le prix minimum est \$250 en marchandises. Celui-ci augmente de \$100 chaque fois que la personne nommée ne se présente pas. Ex: montant initial jeudi \$250 devient \$350 le vendredi s'il n'y a pas de gagnant et \$450 samedi, etc.

Station VERBOIS INC.

R. 230 est

LA POCATIERE

Tél: 856-1953

*Maintenant du nouveau sur la route 230 est LaPocatière
suite aux établissements Gaétan Lévesque*

Le nouvel établissement STATION VERBOIS INC. est maintenant ouvert et distribue les réputés produits IRVING.



Gaz ordinaire et super en plus de l'essence sans plomb IRVING.

Ouvert 7 jours par semaine.

Lundi, mardi, mercredi, 6.30 AM à 9.30 PM
Jeudi, vendredi, samedi, dimanche, 6.30 AM à minuit

SPECIAL D'OUVERTURE

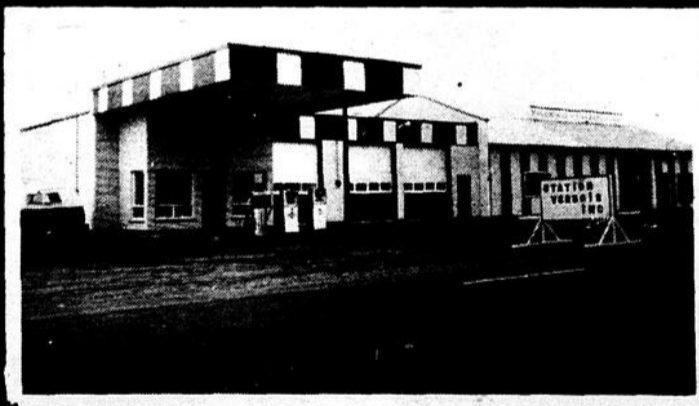
Avec chaque achat de
\$10.00 d'essence
vous pourrez vous procurer
l'antigel à 5.95
le gallon.

En plus, des escomptes
appréciables seront données
sur différents produits.

GRANDE OUVERTURE OFFICIELLE SAMEDI 1^{ER} NOVEMBRE

A NE PAS MANQUER

Samedi et dimanche de
1.00 PM à 6.00 PM,
tous les enfants pourront
recevoir gratuitement
chocolats, liqueurs
et chips.



GRAND SPECIAL

Samedi toute la journée,
lavage gratuit avec chaque
5.00 d'achat d'essence

DE PLUS

4 tirages
de 25 gallons d'essence
dimanche soir
le 2 novembre.

*A compter du 1er novembre, vous pourrez bénéficier de tous les services
relatifs à l'entretien de votre auto.*